

L'écho de Perrouse

Le journal municipal de la commune de Perrouse et Villers le temple



Janvier 2018

n°18

L'édito du Maire

Chaque année le conseil municipal est confronté à la décision d'augmenter ou non les impôts. Les charges nouvelles qui pèsent sur les communes et la réduction des dotations de l'État nous ont amené à les augmenter en 2017 tout en restant en-dessous des taux moyens pratiqués dans les communes ayant la même population.

En 2018, nous devrions pouvoir faire une pose. L'installation par TDF d'un relai téléphonique à destination de la LGV au Charensoi sur une parcelle communale nous fournira une ressource nouvelle.

Nous poursuivons la recherche d'économies

Le Maire
Roland GASTINE



Souvenir des chûtes de neige de fin mars 2006 dans la rue de la mairie. Photo : A.J.

Il avait neigé en continu du vendredi soir au dimanche matin tôt. Le village s'était réveillé sous 40 à 45 cm de neige lourde. Des branches trop chargées étaient tombées encombrant les chemins.

Heureusement Christian et son tracteur ont permis de dégrossir le déneigement dans les rues de Villers le Temple et de Perrouse.

Le dimanche fut été ensoleillé et nombreux furent ceux qui ont passé la journée à pelleter entre voisins. Le genre d'événement qui réactive la convivialité et la bienveillance entre les habitants.

Que nous réservera cet hiver ?

Syndicat des eaux



La vétusté du réseau d'eau, remontant aux années 1960, nécessitait des travaux urgents afin de remplacer certaines conduites. Ces travaux après appel d'offres ont été réalisés par l'entreprise STPI. Ils ont entraîné plusieurs coupures indispensables pour ne pas risquer de mettre en péril les canalisations en place. 2 125 m de conduite ont été remplacés. Ces travaux ont coûté 212 592 euros HT subventionnés à 50%.

Une nouvelle conduite a été implantée en bordure de la RD 31, entre Cromary et Perrouse, de manière à éviter le recours à des servitudes et alors que l'ancienne passait à travers champs.

Dans Perrouse, c'est la liaison entre le milieu de la rue du stade et le réservoir qui a été refaite et qui a permis de supprimer toute la partie de l'ancienne conduite qui traversait le bois.

Trois nouvelles bouches d'incendie ont également été installées à Perrouse.

A l'entrée de Cromary, il a été réalisé un nouveau regard de fontainerie permettant un meilleur cloisonnement en cas de problème. Ces travaux ont également permis l'installation de compteurs d'eau en limite de propriété.

Rappelons que l'eau à Perrouse et à Cromary est de bonne qualité mais qu'en cas de forte pluie comme ces jours derniers, il est conseillé de ne pas la boire.

Il est également précisé que le relevé des compteurs se fera comme d'habitude courant mars.

Décorations de Noël



Nous remercions toutes les personnes qui en décorant leur habitation ont égayé le village.

10 ans déjà !

L'Écho de Perrouse a dix ans. Le premier numéro date effectivement de juin 2008. Sa périodicité est variable, entre un et trois numéros par an selon les années mais son format n'a pas changé : quatre pages initialement en N&B, maintenant en couleurs.

Retrouvez en PDF tous les anciens numéros parus sur www.perrouse.org/echo.html

■ Travaux à la salle des fêtes

Les travaux à la salle des fêtes se sont achevés cet automne. Les travaux ont consisté à :

- agrandir et mettre en conformité la cuisine
- créer une salle de réunion de 50 m²
- créer une salle de rangement du mobilier
- agrandir le parking le long de la forêt

Le mur de séparation entre la cuisine et la grande salle a été déplacé pour permettre la création d'espaces dédiés entre le « propre » et le « sale » dans la cuisine, permettre une meilleure circulation et donner plus d'espace aux traiteurs pour la préparation des assiettes. L'équipement a été renouvelé notamment avec de nouveaux réfrigérateurs et de nouveaux placards.

Le bâtiment a été prolongé au nord pour ajouter deux salles, l'une pour ranger les chaises et les tables et ne pas empiéter sur la salle principale (et aussi éviter les risques avec les enfants) et une salle de 50 m² permettant des réunions à effectif réduit ne nécessitant pas de chauffer toute la salle principale. L'accès aux sanitaires sera maintenu pour les locataires de la petite salle, à leur charge de ne pas salir la grande salle en passant.

Le parking du haut a été élargi en gagnant sur la forêt, offrant ainsi un peu plus de places de parking et une rampe d'accès pour handicapés a été créée à l'arrière du bâtiment.

Au final, l'ensemble des travaux a coûté la somme de 172 000 €.

■ Sécurisation de la zone du stade

Suite à la mise en 2x2 voies de la RN57 et en prévision de la mise en service de l'échangeur de They, le département nous a demandé des aménagements rue du stade pour mettre la route en conformité. L'échangeur de They apportera un trafic nouveau, notamment de bus scolaires. La rue du stade doit être élargie depuis le panneau actuel et le haut du parking de la salle des fêtes.

Parallèlement, un aménagement visant à sécuriser la sortie des vestiaires et de la salle des fêtes sera réalisé, avec passages piétons, chicane large et parking protégé.

L'élaboration du projet est en cours. Le bornage des acquisitions foncières à réaliser a déjà été effectué.

Ces aménagements seront l'occasion de déplacer le panneau d'entrée d'agglomération en amont du stade.

■ Mise en 2x2 voies de la RN57

Le 20 décembre dernier a eu lieu l'inauguration officielle de la tranche 1 de la mise en 2x2 voies de la RN57 entre Voray-sur-l'Ognon et Rioz. Pour l'occasion, la salle des fêtes de Perrouse avait été mise à disposition des officiels.

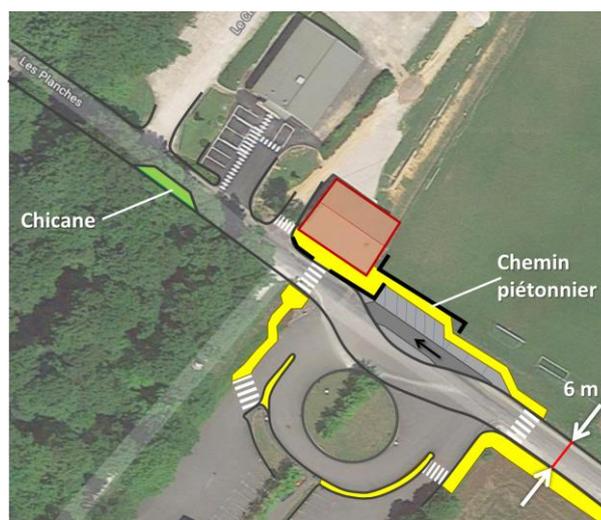
Le maire de Perrouse, Roland Gastine, a reçu la présidente de la grande région Bourgogne-Franche-Comté, Madame Marie-Guite Dufay, et le président du conseil départemental de Haute-Saône, Monsieur Yves Krattinger.

L'aménagement de la RN57 permet de renforcer l'axe européen E23 qui relie Metz à Lausanne en passant par Besançon. La 1^{ère} tranche relie Voray à They, sur 4,8 km. La deuxième tranche continuera de They à Rioz.

Le trafic sur la RN57 est d'environ 11 500 véhicules par jour et la portion en double sens entre la fin de la 4 voies à Voray et le début du contournement de Rioz était très dangereuse, avec 10 morts et 23 blessés graves entre 2002 et 2013, et l'implication de camions dans 1 accident sur 3.

La 2^{ème} tranche a débuté avec la préparation de l'échangeur de They et de la future aire de repos. Le reste des travaux s'étalera jusqu'en fin 2019.

Les perrousiens allant sur Vesoul rejoindront à terme l'échangeur de They par la nouvelle route créée le long de la RN57 entre le passage inférieur de la VC1 et l'échangeur. Cette mise en circulation impose l'élargissement de la VC1 entre le château d'eau et l'entrée de Perrouse, justifiant la sécurisation de la zone du stade. Cette mise en service n'interviendra en principe qu'en 2019.



Projet provisoire d'aménagement. La route sera déviée par une chicane et une anse afin de ralentir les véhicules. Des passages protégés seront créés et la route sera élargie à 6 m en amont et en aval pour permettre aux bus scolaires de croiser des véhicules.



Le point sur les ralentisseurs

2017 a vu l'installation de deux ralentisseurs aux entrées de Perrouse côté Cromary et côté Buthiers, dans le but de faire ralentir les usagers et sécuriser les entrées du village.

Le ralentisseur côté Buthiers a suscité des commentaires, certains le trouvant peu efficace. Nous avons donc fait procéder à des mesures durant une semaine, fin août.

La moitié des véhicules transitant dans un sens ou dans un autre (les vitesses sont symétriques), roulent à moins de 25 km/h au passage du ralentisseur ; 85% des véhicules roulent à moins de 40 km/h et seuls 2% dépassent 50 km/h.

L'objectif est donc atteint car presque aucun véhicule ne dépasse la vitesse autorisée. La présence des ralentisseurs et de la signalisation associée fait donc ralentir les véhicules et coupe la perspective d'une longue ligne droite qui peut inciter à rouler vite (notamment côté Buthiers).

Les chicanes sur la rue de la mairie incitent aussi à la modération, même s'il faudra encore un peu de temps pour que les gens intègrent les priorités de passage qui ne sont pas toujours respectées.

Il faut donc continuer à sensibiliser les usagers à modérer leur vitesse dans le village, notamment au niveau du virage devant la fontaine et dans la rue des longs champs. Certains habitants de Perrouse trouvent tout de même le moyen de rouler vite dans les quelques dizaines de mètres de ligne droite... et il ne s'agit pas seulement de jeunes !

On ne peut néanmoins aller trop loin dans le dispositif qui n'a pas pour but de rendre la traversée du village impossible. Nous sommes tous également usagers de la route, et les nouveaux ralentisseurs de Buthiers nous montrent combien il peut être pénible de les traverser plusieurs fois par jour.

Si tous les conducteurs pratiquaient la modération et le respect, il n'y aurait pas besoin d'installer ces obstacles.

Vandalisme



Un panneau de signalisation a été vandalisé au centre du village. Cet acte gratuit entraîne un coût pour la commune, et donc pour tous ses habitants.

Pour le 31 décembre, des œufs ont été jetés sur des voitures et des volets de porte et des personnes habitant seules ont été importunées dans la nuit, entraînant le déplacement de la gendarmerie !

Débit Internet

Nombreux sont ceux à Perrouse qui se plaignent de la lenteur d'Internet. Pour évaluer la situation et avoir des données objectives à opposer le cas échéant aux opérateurs, à la CCPR ou au conseil départemental, nous avons demandé à chacun de tester sa connexion. Une trentaine de réponses a été reçue.

En moyenne sur l'ensemble des réponses :

- débit descendant : 1 500 kb/s (réception)
- débit montant : 440 kb/s (envoi)

Difficile de faire une vraie statistique d'autant que pour être significatifs, les tests doivent être faits en déconnectant tous les équipements afin qu'ils ne ralentissent pas la connexion.

Plus de la moitié des répondants ont un débit compris entre 1000 et 1500 kb/s et 10% sont même au-dessus de 2000. Entre 25 et 30% sont néanmoins sous les 1000 kb/s, ce qui est vraiment très bas. Nous payons notre abonnement ADSL au même prix qu'en ville pour un débit 5 fois plus faible ! Vous pouvez faire pression sur les opérateurs en signalant le problème de lenteur ADSL à l'ARCEP : <https://jalerte.arcep.fr/home>

Le conseil départemental qui équipe la Haute-Saône en fibre prévoit le raccordement de Perrouse d'ici 2020 avec un débit garanti d'au moins 8 Mb/s. C'est bien mais c'est trop tard ! D'ici là, il y a fort à parier que les opérateurs proposeront des boxes 4G aussi rapides et sans surcoût de raccordement...

Néanmoins, lors de son dernier passage à Perrouse, Yves Krattinger a indiqué tout faire pour obtenir le raccordement en 2019... à suivre donc.

Le développement des zones rurales passe impérativement par la fourniture de services modernes, et l'accès Internet est devenu primordial pour une grande partie de la population. C'est un enjeu d'aménagement du territoire, de développement économique et de lutte contre le chômage. Les nouveaux métiers offrent des opportunités pour le travail à la maison, pourvu qu'on soit connecté au monde.

En attendant une amélioration du débit, quelques conseils qui fonctionnent :

- ➊ Contactez votre opérateur pour vous plaindre du faible débit. Il peut dans certains cas améliorer les choses soit à distance, soit en venant changer le filtre à l'entrée du domicile (gratuit).
- ➋ Évitez les prises téléphoniques multiples chez vous et les rallonges car cela atténue le signal et diminue le débit.
- ➌ Placez votre box à proximité de vos équipements, dégagée de tout obstacle (notamment armoires, cloisons et radiateurs).

Patrimoine artistique



Dans le cadre du 500^e anniversaire de la naissance du Cardinal Antoine Perrenot de Granvelle (1517-1586), le Musée du Temps de Besançon présente jusqu'au 18 mars 2018 une exposition intitulée « Antoine de Granvelle, l'éminence pourpre »

Les œuvres exposées proviennent d'institutions internationales telles que le musée d'Orsay, la Bibliothèque Nationale de France, le Rijksmuseum d'Amsterdam, ou encore les musées Royaux d'art et d'histoire de Belgique. Quelques œuvres régionales sont également présentes.

Nous sommes fiers qu'une des œuvres appartenant au patrimoine de Cromary et Perrouse, se trouvant habituellement dans l'église Saint Matthias, propriété de Cromary et de Perrouse, fasse partie de cette exposition.

Ce tableau peint sur bois, intitulé « le miracle de Lépante : la vision du pape Pie V » est attribué à Pierre d'Argent. C'est un des panneaux d'un diptyque dont l'autre panneau a disparu. Antoine de Granvelle, commanditaire de l'œuvre y figure parmi les prélats.



Souvenir français

Pascal ROQUELET, nouveau délégué du Souvenir Français à Perrouse nous a communiqué que la collecte du 11 novembre avait rapporté 61 €.

Merci à tous les donateurs.

L'autre côté du panneau, peint en grisaille, représente l'Annonciation.

Ce panneau a été restauré pour cette occasion. Le financement a été pris en charge par la DRAC (Direction Régionales des Affaires Culturelles) et les communes de Cromary et Perrouse.

Cette œuvre est classée aux monuments historiques ainsi que d'autres objets. L'église elle-même est inscrite depuis 2013. L'édifice, comme certains objets, mériteraient eux aussi des réparations ou des restaurations afin de sauvegarder notre patrimoine.

Un petit point historique :

- Pierre Perrenot, grand-père d'Antoine Perrenot de Granvelle, acquit la terre de Cromary en 1528 et devint ainsi seigneur de Cromary.
- Nicolas Perrenot de Granvelle, père d'Antoine, acquit la terre de Granvelle et en prit alors le titre. Il fut donc seigneur de Cromary et de Granvelle.
- Antoine Perrenot, Cardinal de Granvelle, fut l'un des plus habiles politiques du 16^{ème} Siècle.

Dossier de presse :

<http://fr.calameo.com/read/0054139850cbcb4a6e02a>



Opération brioches ADAPEI

La vente des brioches au profit de l'ADAPEI sur la commune de Perrouse a permis une collecte de 235 €. Merci à tous ceux qui ont participé à cette opération au profit des personnes handicapées.